

AVIS DE CONSULTATION N° 11/FGC/UMMTO /2026

La faculté du génie de la construction de l'UMMTO lance une consultation portant
« **Entretien et réparation des immeubles à usage administratif et pédagogique** » dans le
cadre du budget de fonctionnement 2026, chapitre 22-18, article 01.

Le cahier des charges est structuré en deux lots à savoir :

Lot n°01 : Travaux d'entretien et réparation en plomberie, maçonnerie, électricité et peinture.

Lot n° 02 : Travaux de ferronnerie et de soudure

Les personnes intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général, bureau B40, (2^{ème} étage) du bloc administratif de la faculté du génie de la construction de l'université « Mouloud MAMMERI. » de Tizi-Ouzou. Le présent avis de consultation fera l'objet d'une publication sur le site web de l'UMMTO : www.ummto.dz et d'un affichage public.

Le dépôt des offres se fera sous pli fermé et anonyme ne portant que la mention

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, consultation N° 11/FGC/UMMTO/2026 portant : entretien et réparation des immeubles à usage administratif et pédagogique au profit de la faculté du génie de la construction »

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature :

- ✓ Déclaration de candidature dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Déclaration de probité dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés.
- ✓ Copie du registre de commerce électronique
- ✓ Attestations de mise à jour CNAS ;

B/ Offre Technique :

- Déclaration à souscrire et déclaration de probité qui doivent être dûment renseignées, datées, signées, et cachetées par le soumissionnaire.
- Cahier des charges renseigné, daté, coté et paraphé lu et accepté.
- Liste des moyens humains dont dispose l'entreprise avec les justificatifs (les affiliations du personnel de l'entreprise à la CNAS en cours de validité, les diplômes et qualifications du personnel de l'entreprise, déclaration et demande d'affiliation établie par la CNAS avec la mention du poste occupé par le salarié et tous autres justificatifs valables)
- Liste des moyens matériels dont dispose l'entreprise avec les justificatifs (factures d'achat conformes, PV d'expertise ou d'huissier de justice récent, cartes grises de véhicules avec contrôle technique et assurance, ...)

Les moyens humains et matériels pris en compte pour la notation doivent être justifiés par les pièces produites dans l'offre. Les documents servant à l'évaluation des offres ne peuvent être complétés après l'ouverture des plis.

C/ Offre Financière :

- Lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée ;
- Bordereaux des prix unitaires signés, datés et cachetés ;
- Devis estimatifs et quantitatifs signés, datés et cachetés.

L'attributaire de la consultation est tenu de fournir les documents ci-après dans les 10 jours à compter de la date de sa saisine :

- Copie de la carte de l'identification fiscale ;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien.
- Tableaux des comptes de résultats (TCR) des trois dernières années visées par l'administration fiscale
- Attestation de domiciliation bancaire.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Attestations de mise à jour CASNOS ;
- Attestation de mise à jour CACOBATPH

Un délai de huit **(08) jours** est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres à compter du : **19/07/2026**.

La date limite du dépôt des offres est fixée pour le **26/07/2026 à 10H30 mn** au bureau B40, secrétariat général de la faculté du génie de la construction sise à HASNAOUA II.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui se fera le jour même de la date limite du dépôt des offres, soit le **26/07/2026 à 11 H** au bureau B40, secrétariat général sis au 2^{ème} étage du bloc administratif de la faculté du génie de la construction HASNAOUA II.

La durée de validité des offres est de 98 jours à compter du **19/07/2026**.